

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 04/13/2022 000000837547 Date de la première version publiée:

04/13/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : SENERFLEX INTONACO TB DK

Code du produit : 00000000050002532

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.

Adresse : 601 DELMAR AVE

Pointe-Claire QC H9R 4A9

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) Catégorie 1 (Poumons)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposi-

tion répétée (Inhalation)

Catégorie 2 (Reins, Système immunitaire)

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Pas de données applicables disponibles.

Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	NoCAS	Concentration (% w/w)
calcaire	Carbonate de calcium	1317-65-3	>= 30 - < 50 *
quartz (SiO2)	silice cristalline	14808-60-7	>= 10 - < 20 *
kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du com- merce	Kieselguhr, calciné au fon- dant de carbo- nate de sodium	68855-54-9	>= 1 - < 5 *



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 04/13/2022 000000837547 Date de la première version publiée:

04/13/2022

	du commerce		
1,3,5-trishydroxyéthyl-	2,2',2"-	4719-04-4	
hexahydrotriazine	(Hexahydro-		
	1,3,5-triazine-		>= 0.1 - < 1 *
	1,3,5-		
	triyl)triéthanol		
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 0.1 - <= 1 *

^{*} La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air

frais, secours médical.

En cas de contact avec la

peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abon-

damment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Retirer les verres de contact, s'il y a lieu.

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par

un ophtalmologue

En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml

d'eau, secours médical. Ne PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhala-

tion.

L'inhalation prolongée ou répétée de la silice cristalline

(quartz) respirable peut provoquer une silicose.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-

priés

Mousse

Eau pulvérisée Poudre sèche

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro- :

priés

jet d'eau

Dangers spécifiques pendant : Préparation aqueuse



Version 1.0

Date de révision: 04/13/2022

Numéro de la FDS: 000000837547

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

04/13/2022

la lutte contre l'incendie

Les substances et les groupes de substances cités peuvent

être libérés lors d'un incendie à proximité.

Produits de combustion dan- :

gereux

oxydes

composés de carbone

fumées

Information supplémentaire

Le danger dépend des produits et des conditions de combus-

tion

Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformé-

ment aux réglementations officielles locales.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisa-

tion.

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur,

quitter immédiatement la pièce.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits

chimiques pour la construction

Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les déversements importants devraient être récupérés méca-

niquement (par pompage) pour être éliminés.

Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable,

terre, etc.).

Le produit déversé devrait être éliminé conformément à tous

les règlements gouvernementaux pertinents.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Eviter la formation d'aérosols.

Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.

Eviter le contact avec la peau. Eviter le contact avec les yeux.



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 04/13/2022 000000837547 Date de la première version publiée:

04/13/2022

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflamma-

tion, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Matières à éviter : Pas de données applicables disponibles.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
calcaire	1317-65-3	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
quartz (SiO2)	14808-60-7	TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		LMPT (Fraction respirable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH
kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9	valeur REL	6 mg/m3	NIOSH
		VME	20 Des millions de particules par pied cube d'air	29 CFR 1910.1000 (Table Z-3)
		VME	0.8 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-3)
		OSHA Action	0.025 mg/m3	29 CFR
		level	(Poussière alvéo-	1910.1001-



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 04/13/2022 000000837547 Date de la première version publiée:

04/13/2022

	laire)	1050
VME	0.05 mg/m3	29 CFR
	(Poussière alvéo-	1910.1001-
	laire)	1050
TWA (Pous- sière)	20 Millions de particules par	OSHA Z-3
	pied cube (Silice)	
TWA (Poussière)	80 mg/m3 / %SiO2 (Silice)	OSHA Z-3
TWA	6 mg/m3 (Silice)	NIOSH REL

Mesures d'ordre technique

Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites

d'exposition peuvent être dépassées.

Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs orga-

niques certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chi-

miques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de

respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du

corps

Vêtement de protection léger

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux pro-

duits chimiques pour la construction

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après

le travail.

Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites

fuites p.ex.).

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES



Version 1.0

Date de révision: 04/13/2022

Numéro de la FDS: 000000837547

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

04/13/2022

Aspect pâte

Couleur blanc cassé

Odeur odeur modérée

9.5 (env. 23.00 °C) pΗ

Point de fusion Pas de données applicables disponibles.

Point d'ébullition Pas de données applicables disponibles.

Point d'éclair env. 94.00 °C

Taux d'évaporation Pas de données applicables disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz) Sur la base de la structure ou de la composition il n'y a au-

cune indication d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Pas de données applicables disponibles.

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Pas de données applicables disponibles.

Pression de vapeur Pas de données applicables disponibles.

Pas de données applicables disponibles. Densité de vapeur relative

Densité relative Pas de données applicables disponibles.

Densité env. 1.8000 gcm3 (23.00 °C)

Solubilité(s)

Pas de données applicables disponibles. Hydrosolubilité

Solubilité dans d'autres

solvants

Pas de données applicables disponibles.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Pas de données applicables disponibles.

Température d'auto-

inflammabilité

Pas de données applicables disponibles.

Température de décomposi-

tion

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.



Version 1.0

Date de révision: 04/13/2022

Numéro de la FDS: 000000837547

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

04/13/2022

Viscosité

Viscosité, dynamique : Pas de données applicables disponibles.

Viscosité, cinématique : Pas de données applicables disponibles.

Propriétés comburantes : N'est pas un oxydant.

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications

pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescrip-

tions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Le produit est stable, lorsque les prescrip-

tions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts

Des bases fortes Oxydants forts

Agents réducteurs forts

Produits de décomposition

dangereux

vapeurs nocives

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.



Version 1.0

Date de révision: 04/13/2022

Numéro de la FDS: 000000837547

Date de dernière parution: Date de la première version publiée:

04/13/2022

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont

déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

nu.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

nu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SENERFLEX INTONACO TB DK



Version 1.0

Date de révision: 04/13/2022

Numéro de la FDS: 000000837547

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

04/13/2022

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans

contrôle.

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents consti-

tuants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou

nationales.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale

et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable



Version

1.0

Date de révision: 04/13/2022

Numéro de la FDS: 000000837547

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

04/13/2022

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

dienne LIS

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

29 CFR 1910.1001-1050

Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-OSHA Table Z-3 (Poussières minérale) 29 CFR 1910.1000

3)

(US) OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR

1910.1001-1050) (US)

USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV) **ACGIH** CA AB OEL

Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2: VLE)

CA BC OEL Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

NIOSH NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)

NIOSH REL USA. NIOSH Recommended Exposure Limits

OSHA Z-3 USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-3 Mine-

ral Dusts

29 CFR 1910.1000 (Table Z- :

3) / VME

Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

29 CFR 1910.1001-1050 / Niveau d'action OSHA:

OSHA Action level

29 CFR 1910.1001-1050 /

Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

VME

ACGIH / TWA 8 heures, moyenne pondérée dans le temps CA AB OEL / TWA Limite d'exposition professionnelle de 8 heures Moyenne pondérée dans le temps de 8 h CA BC OEL / TWA

CA BC OEL / STEL limite d'exposition à court terme

Limite movenne pondéréé dans le temps (LMPT) CA ON OEL / LMPT

Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VEMP

NIOSH / valeur REL Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

NIOSH REL / TWA Time-weighted average concentration for up to a 10-hour

workday during a 40-hour workweek

8-hour time weighted average OSHA Z-3 / TWA

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 04/13/2022 000000837547 Date de la première version publiée:

04/13/2022

d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC -Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international: IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses: TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 04/13/2022 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR